

AU FESTIVAL DE CANNES, A UNE GRAVE OMISSION PRES

LES PRIX LES PLUS IMPORTANTS ONT SACRÉ LE TRIOMPHE DU CINÉMA D'ART ET D'ESSAI

mais le jury a retrouvé les délices du dosage pour les récompenses mineures

(De notre envoyé spécial Henry CHAPIER)

EN décernant ses prix les plus importants à deux films d'Art et d'Essai, le jury de Cannes a salué l'originalité et la recherche.

A cet égard, on ne peut que se réjouir du triomphe des « Parapluies de Cherbourg », de Jacques Demy, un film pour lequel je n'ai d'ailleurs jamais caché mon enthousiasme... Il est important de noter qu'il l'a emporté au sein du jury contre « Séduite et Abandonnée », film bien fait, mais dont le succès populaire était assuré même sans le secours des exploitants.

Satisfaction aussi pour le Prix Spécial du Jury qui couronne la « Femme du Sable », l'ahurissant film japonais qui a ouvert la compétition, et qu'une palme d'or n'aurait pu finalement que desservir aux yeux du grand public.

En revanche, à voir jusqu'à quel point le jury s'est plongé dans les délits du dosage en dédoublant outrageusement les prix d'interprétation, on se demande pourquoi le film brésilien de Rochas (« Le Dieu noir et le Diable blond »), a fait les frais des habituelles alliances de vote, alors qu'il avait parmi ses défenseurs René Clément.

Je sais bien qu'il est difficile de voir surgir une majorité là où il n'y a pas de famille d'esprit : quelle affinité y a-t-il entre ce géant du cinéma qu'est Fritz

Lang et l'adorable Geneviève Page ?

Le résultat une fois encore c'est la multiplication des petits prix le non-respect des promesses. On devait n'avoir que quatre distinctions au Palmarès : on en a six. Si dosage il y a, que n'est-on plus habile ? On peut à la rigueur oublier des candidats valables dans un palmarès sans faille, mais puisqu'il y a eu distribution de sucettes, outre le film brésilien de Rochas, on oublie injustement les deux films soviétiques pour leur préférer un exécrable navet anglais (« Le mangeur de citrouilles ») et l'acteur d'un film hongrois tout à fait terne.

Je sais bien que pour les acteurs un demi-prix de Cannes ne vaut pas la Coupe Volpi de Venise, mais s'il y a rattrapage, ce serait plus honnête de récompenser à travers un acteur, non pas un pays étranger, mais un film qui en vaut vraiment la peine. On aimerait d'ailleurs comprendre par quel moyen le jury arrive à cette étrange aberration qui consiste à récompenser un comédien alors que le film où il paraît est médiocre... Mais il en a été de ce palmarès comme de tout le festival : d'une compétition hétéroclite on ne peut que difficilement tirer un verdict sans bavure.

Si l'essentiel a été sauvé pour le grand bonheur des cinéphiles,

LE PALMARÈS

- **GRAND PRIX** : « Les parapluies de Cherbourg », de Jacques Demy (à la majorité).
 - **PRIX SPECIAL DU JURY** : « La Femme du sable » (Sunao Onna) de Hiroshi Teshigahara, Japon, (à la majorité).
 - **PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE** (à l'unanimité) ex-æquo :
 - Sato Urzi (Italie), pour « Séduite et abandonnée » ;
 - Antal Páger (Hongrie), pour « Alouette ».
 - **PRIX D'INTERPRETATION FEMININE** (à l'unanimité) ex-æquo :
 - Barbara Barrie (Etats-Unis), pour « One Potato two Potato » ;
 - Ann Bancroft (Grande-Bretagne), pour « Le mangeur de citrouilles » (The pumpkin eater).
- A l'unanimité, le jury a tenu à rendre hommage à « La Passagère », œuvre inachevée du cinéaste polonais Andrej Munk.

Films de court-métrage

- **PALME D'OR** : « La douceur du village » (France), de Reichenbach, et « Le Prix de la Victoire » (Japon), de Nobuh Chibuya.
- **PRIX SPECIAUX DU JURY** : « Help my Snowman is burning down » (USA), de Carsen Favidson, et « Sillages » (France), de Serge Roulet.

l'ensemble de ce festival fut plutôt moyen et trop raisonnable. C'est là le plus grave reproche qu'on puisse lui faire. Cette ab-

sence de passion risque peu à peu de transformer le festival de Cannes, en un congrès américain sclérosé dans ses habitudes.

GR-DE. 04/048